

Réduction des travailleurs sociaux dans les Cada

Manifeste du Syndicat Sud Logement Social d'Adoma:

" Nous (salariés) avons découvert que notre Direction (Adoma, ex-Sonacotra) avait œuvré à faire renoncer le Ministère de l'Intérieur à un nouvel arrêté publié en février dernier et améliorant le nombre de salariés en CADA (centres d'accueil de demandeurs d'asile).

Nous dénonçons ce fonctionnement honteux, qui va à l'encontre des demandeurs d'asile et des salariés.! "

[cf. article](#) de Médiapart du 11 avril 2019.

Dans ce contexte, SUD Logement Social section Adoma vient de partager une pétition "Pour un nombre suffisant de salariés pour accompagner les demandeurs d'asile ". Pétition [ici](#)

Mise à l'abri des jeunes mineur.e.s en danger

LA CEDH (Cour européenne des droits de l'Homme) RAPPELLE LA FRANCE À SES OBLIGATIONS

L'histoire de Solange est exemplaire du destin de ces jeunes en danger isolé·e·s, considéré·e·s comme majeur·e·s après une évaluation rapide, et laissé·e·s à l'abandon. C'était sans compter la Cour européenne des droits de l'Homme, qui siffle la fin du match.

Lire [l'article](#) de la Cimade.

Les ressortissants de Guinée

Ils sont les deuxièmes demandeurs d'asile en France. En 2018, ils étaient aussi la première nationalité parmi les mineurs non accompagnés, selon les chiffres de la douane.

Lire [ici](#) l'article du Monde du 8 avril.

La gazette du collectif Délinquants Solidaires

Voici le premier numéro d'une gazette qui sera désormais mensuelle

Vous pouvez retrouver cette [gazette](#) en ligne sur le site du collectif

Christophe Castaner persiste sur des «interactions» entre ONG et passeurs en Méditerranée

Après avoir accusé les ONG de « complicité » avec les passeurs en Méditerranée et déclenché la colère des humanitaires, Christophe Castaner a diffusé une [vidéo](#) de mise au point, mardi 10 avril.

[Réponse](#) de Médiapart aux propos de Castaner .

L'ancien directeur de l'OFPPA, Pascal Brice s'insurge contre ces propos du premier ministre:

"Nous retiendrons au contraire que ces ONG ont sauvé l'honneur de l'Europe en Méditerranée. Il faut que les Etats et l'Union européenne (UE) assument pleinement leurs obligations d'accueil et de protection. C'est la meilleure manière d'assécher les passeurs. Et, à ce moment-là, les Etats pourront faire la leçon aux ONG".

Il plaide avant les européennes du 26 mai pour que le sort des réfugiés, sans cesse instrumentalisé,

redevienne une question de dignité.

Lire la suite dans [l'article](#) du Monde.

Il vient de publier: "Sur le fil de l'asile" chez Fayard:

"De Lampedusa à Calais, de Lesbos à Munich, d'Agadez à Valence avec l'Aquarius, en passant par Beyrouth et Paris, Pascal Brice nous fait découvrir les destins des migrants, les visages de celles et ceux qui les accompagnent, les conflits qui bouleversent le monde, l'atmosphère des campements, loin des clichés. Il nous rappelle combien il reste nécessaire et possible d'agir en ces temps de doutes sur notre capacité à accueillir."

- **Il faut abroger la procédure Dublin,**

Comme Pascal Brice le déclare dans l'article du monde ci-dessus, la coordination nationale des sans papiers réclame l'abrogation de l'accord Dublin contre-productif.

Un "dubliné" est un migrant/exilé/réfugié qui est obligé de faire sa demande d'asile dans le pays de son arrivée dans l'Union Européenne. Cette obligation est une infraction grave à la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 à Paris qui déclare dans ses Articles 13.1 "Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État" et 14.1 "Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays".

Abroger la procédure Dublin : Lire cet [article](#) de la coordination nationale des sans papiers

Se préparer en vue des prochaines élections européennes

- La Cimade vient de publier **son rapport d'observation sur les conséquences du règlement Dublin en France.**

Nous y trouverons de quoi nourrir notre analyse du terrain et des politiques migratoires européennes et françaises dans cette période d'élections européennes, ainsi que diverses informations sur les outils que La Cimade a élaborés à cette occasion.

Ce bulletin Europe n°11 est disponible [ici](#)

- **L'Europe, construisons-la avec les exilé.e.s!**

À l'approche des **élections européennes** du 26 mai, 5 associations européennes de soutien aux personnes exilées, Arci (Italie), Cear (Espagne), La Cimade (France), RSA (Grèce) et Pro Asyl (Allemagne) publient un manifeste commun. Elles dénoncent les dérives des politiques migratoires européennes et appellent les citoyen·ne·s et les candidat·e·s à se mobiliser pour construire une Europe solidaire avec les personnes exilées. Lire le manifeste [ici](#).

Des Actions

- Jouer et faire connaître ce jeu de la Cimade : refonte complète de la nouvelle version du **jeu "Parcours de Migrant.e.s"**. :

Des données réactualisées, des règles plus ludiques et interactives, un plateau de jeu et des fiches personnages illustrées : avec cette nouvelle version du jeu Parcours de migrant·e·s, La Cimade

éclaire encore plus concrètement les réalités vécues par les personnes étrangères désireuses de vivre en France aujourd'hui.

A la façon d'un jeu de l'oie, le jeu Parcours de migrant·e·s invite à se lancer dans le parcours d'une personne qui quitte son pays pour venir (re)construire sa vie en France. L'objectif pédagogique de ce jeu est double : que les joueuses et les joueurs prennent conscience des obstacles rencontrés par les personnes étrangères pour vivre dignement en France ; et informer sur les droits des personnes migrantes, tout en déconstruisant certains préjugés relatifs à ces droits. Lire la suite [ici](#).

- **Participer à l'action: [#TROP C'EST TROP](#).**

Voici une initiative d'un collectif parisien "solidarité migrants Wilson" intervenant auprès des migrants à la rue. L'idée est d'**envoyer des cartes postales** non timbrées, à l'adresse du **Président de la République** pour témoigner des souffrances, des demandes, des besoins, des demandeurs d'asile mais aussi des bénévoles et aidants.

Vous pouvez continuer cette chaîne, en postant une carte à cette adresse:

Mr Le président de la république, palais de l'Elysée, 55 rue du Faubourg St Honoré, 75008 Paris.
avec le message : "Trop c'est trop" par exemple, ou tout autre expression.

C'est gratuit, pas besoin de timbre!

La lutte pour les droits des exilés et nos droits passe aussi par les symboles, les traces écrites, la pression du nombre! Et puis... ça défoule un peu!